

les intrigues qui se nouent et se dénouent dans le Parlement avant, pendant et après les séances. On sait assez que durant la session, le parlement est tout un monde où grouillent, se caressent et se heurtent mille passions dignes ou méprisables et quelquefois ridicules. En guise de feuilleton, nous donnerons des esquisses parlementaires, des portraits dans le genre de ceux de Timon, d'us au pinceau de différents publicistes, et des fragments politico-littéraires.

Notre *Journal* paraîtra, pendant la session, cinq fois par semaine, le lendemain de chaque séance parlementaire, et, comme l'ensemble de cette publication est destiné à résumer de la manière la plus complète l'histoire de la session de 1858, nous donnerons à notre feuille un format qui permettra d'en placer les numéros reliés en volume, au milieu d'autres livres dans les rayons d'une bibliothèque.

VIII.

L'abonnement est, comme pour la plupart des journaux franco-canadiens, au taux d'une piastre les quarante numéros. Comme il est impossible qu'une publication du genre de celle-ci se fasse dans les mêmes conditions de crédit que les autres, nous considérerons comme nul tout abonnement pour lequel nous n'aurons pas reçu au moins une piastre d'avance.

Cependant, les habitants de cette ville peuvent, s'ils le préfèrent, payer par semaine la huitième partie d'une piastre, représentée ici par quinze sous ou sept pence et demi (cours de Halifax;) là par un six pence sterling; dans les banques par seize sous canadiens; chez nos voisins yankees par douze cents et demi; chez les Hispano-Américains par un réal; et à Toronto par un *York shilling* ou chelin de New-York. Chaque semaine, notre Agent dans cette ville passera chez les abonnés pour collecter le prix des cinq numéros qui seront dus.

Dans le but d'éviter à nos abonnés de la ville l'ennui d'aller chercher nos numéros à la poste, nous avons engagé des porteurs qui distribueront notre journal au domicile de ceux qui en feront la demande, comme si notre feuille était imprimée dans la ville même.

Il est quelquefois plus difficile qu'on ne pense de se désabonner à un journal, à moins de s'y prendre six mois à l'avance. Il n'en sera pas ainsi dans nos bureaux. S'il arrivait à quelques uns de nos abonnés de la campagne de ne plus vouloir de notre feuille, ils n'auraient qu'à négliger d'envoyer une seconde piastre après la réception des quarante premiers numéros, et ils seraient certains de ne pas être dérangés par l'arrivée du 41^e numéro. Quant aux personnes de la ville qui voudraient se désabonner, il leur suffirait d'avertir notre agent une seule semaine à l'avance.

IX.

Comme notre feuille est appelée à être répandue dans toutes les parties des deux Canadas, il nous est permis d'espérer que MM. les annonceurs viendront lui demander cette publicité qu'ils achètent quelquefois bien cher, sans l'obtenir néanmoins, en faisant annoncer leurs marchandises dans cinq ou six journaux différents qui n'ont pas plus de cinq ou six cents lecteurs chacun.

Le prix de nos annonces sera d'un cent le mot pour celles qui n'en auront pas plus de cinquante, et à raison d'un demi cent pour chaque mot en sus.

Dans tous les cas, après la première publication, l'annonce ne coûtera pour chaque insertion nouvelle que le quart de ce qu'elle aura coûté la première fois.

X.

L'année 1858 ayant commencé un vendredi et devant finir un vendredi après avoir renfermé plus de ces jours réputés néfastes que les années ordinaires, les personnes superstitieuses prétendent que toute entreprise commencée cette année devra aboutir à l'insuccès. Dans le but d'aider à déraciner ces tristes préjugés, nous avons écrit notre prospectus, le 12 février, un *vendredi*! et nous le publions, le lendemain, un *treize*!! Si sous des auspices si défavorables, notre entreprise ne réussit point, le peuple sera plus encroûté que jamais dans ses folles superstitions. Mais si nous trouvons le succès à notre porte, les gens les plus superstitieux ouvriront les yeux et resteront convaincus que toute affaire menée avec habileté et honnêteté doit réussir, quel que soit le jour qui l'ait vue naître. Nous pouvons donc rendre les personnes éclairées et amies des progrès du peuple responsables du sort qu'aura notre Journal.

On s'abonne,

A QUEBEC, chez notre Agent, M. V. TREMBLEY, au bureau d'Assurance de L. P. Fontaine et Cie., en face du bureau de poste et dans la même maison que l'étude de MM. Lemieux et Gauthier. Chez MM. J. et O. Crémazie, libraires, rue de la Fabrique; M. Léon Rochette, libraire, 24³, rue et faubourg Saint-Jean; M. François Fournier, libraire, 69, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.